

PROGRAMME de formation

Environnement et
sécurité du transport
BPE: AIPR

SAS MBT
MARTIN Bruno
martinbrunotransports@mbt-sas.fr
16 Rue Isaac Newton
31830 Plaisance du Touch

Objectifs

Passer le test AIPR

Cette formation inclut la préparation à l'examen AIPR.

Un questionnaire dynamique issu du QCM de l'examen final de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux est effectué continuellement durant la formation.

Cette formation de débutant assure au stagiaire :

- Une connaissance et la maîtrise de la réglementation DT-DICT et le du guide technique.

Prérequis

Être en capacité de s'exprimer, lire et écrire en français, si ce n'est pas le cas, il sera impératif de nous le signaler par avance afin de nous permettre d'adapter l'organisation de la formation.

La formation préparatoire à l'examen AIPR - Opérateur, est très vivement recommandée pour réussir le QCM de cet examen.

Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet. Tablettes
Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

Modalité et délais d'accès

Formation en présentiel. Le délai d'organisation minimum est de trois semaines.

Effectifs

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 12 et inférieur à 5.

Animation et dispositifs d'évaluation

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

QCM sur poste informatique individuel : durée impartie pour répondre à la totalité des 30 questions en 60 min.

Caractéristiques pédagogiques

Moyens pédagogiques : mise en situation concrètes et valider les acquis, échanges, présentations visuelles

Présentation de documents AIPR

Formation réalisée en salle

Durée et tarif de la formation

Programme de 7 heures s'élevant à 150€ HT / participant.

Contact

- Mr Bruno Martin *Directeur SAS-MBT*
- *Téléphone: 0609549994*
- *Mail: martinbrunotransports@mbt-sas.fr*

Contenu

Présentation : Quelles sont les caractéristiques?

Point sur la nouvelle réglementation

La nouvelle réglementation est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012

Pour le bâtiment on citera plus particulièrement :

Les métiers qui creusent.

les métiers qui sont susceptibles de creuser, les métiers qui manœuvrent des engins ou travaillent à proximité de lignes aériennes.

Pour les travaux publics :

Toutes les spécialités sont concernées ;

Travaux sur les réseaux souterrains et réseau aérien...

Définitions contenues dans la nouvelle réglementation :

Technique détectable ,Technique dirigée ,Technique guidée ,Technique intrusive

Technique localisable ,Travaux urgents.

Délais à respecter:

DT par le maître d'ouvrage

DICT par l'entreprise (Consultation du guichet unique)

Nouvelle réglementation :

Concernant : DICT ; DT ; emprise des travaux, fuseau d'un ouvrage, incertitude maximale de localisation, investigation complémentaires ouvrage ; unité urbaine ; zone d'implantation ; rémunération de l'entreprise en fonction de la complexité des travaux.

Norme Afnor NF S 70-003 :

Formation des intervenants et autorisations d'intervention Endommagements.

Définitions contenues dans la nouvelle réglementation :

Technique détectable ; technique dirigée ; technique guidée ; technique intrusive ; technique localisable et travaux urgents

Code couleur du marquage piquetage :

Spécificité des missions d'un exploitant de lignes électriques.

Missions du gestionnaire de voirie et missions des services de l'État.

Principales dispositions à prendre en compte avant l'exécution des travaux .

Principales recommandations à prendre en compte pendant les travaux.

Principaux ouvrages :

Caractéristiques techniques et risques spécifiques en cas d'endommagement

Identification des ouvrages aériens et de leurs composants grâce aux supports.

Identification des ouvrages souterrains et de leurs composants,

Types de branchements électriques.

Risques:

- Risques fondamentaux

- Autres risques

- Ouvrages de signalisations et électriques .

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.